

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 20 février

Son Honneur le maire H. Laporte occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Ekers, Gallery, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

REQUETES, ETC.

1. De la Société des Marchands-Détailleurs contre la taxe de \$10 pour distribution des circulaires.

2. De l'hon. juge Taschereau au sujet de l'enquête du département de la police.

Référée à la Commission des Finances.

3. De E. Goff Penny, protestant contre l'état de certaines rues.

4. De la Flotille du Saint-Laurent pour incorporation.

Référée à la Commission de Police.

5. De la Compagnie des terrains du Parc Amherst, offrant un site pour l'école militaire projetée.

Référée à la Commission de la Voirie.

6. De l'Union des Charpentiers et des Menuisiers contre le projet d'extension de la franchise de la Compagnie des Chars Urbains de Montréal.

Déposée sur le bureau.

7. Du "Montreal Board of Trade" concernant la question d'aider à la navigation.

Sur motion de M. l'échevin LAVALLÉE, secondé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que ladite question soit référée à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville avec instructions de supporter de la part de la Ville les demandes du "Board of Trade" au gouvernement.

MOTIONS

8. Par M. l'échevin Carter, pour un règlement au sujet des trottoirs.

9. Par M. l'échevin Lavallée, pour un règlement concernant les ruelles.

10. Par M. l'échevin Couture, pour un règlement pour amender le règlement No 313 *re taxes*.

RAPPORTS

11. De la Commission des Finances recommandant de ne construire aucun trottoir au-delà des lignes des rues, à moins qu'un dépôt ne soit fait.

12. De la Commission des Finances, pour payer les frais et levant à \$1,139.50.

Sur motion de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

13. De la Commission des Finances, pour placer le département en Loi sous le contrôle de M. L.-J. Ethier.

Question différée.

Sur motion de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est

Résolu: Que ledit rapport constitue le premier ordre du jour pour la prochaine séance spéciale du Conseil.

14. De la Commission des Finances, concourant dans un rapport de la Commission de la Voirie, pour un crédit de \$10,000 pour l'enlèvement de la neige.

15. De la Commission des Finances, concourant dans le rapport suivant de la Commission de la Voirie *re* certaines expropriations annuelles.

La Commission des Finances soumet respectueusement,

Que, tel que demandé par le Conseil, ils ont pris en considération le rapport annexé de la Commission de la Voirie, recommandant l'expropriation de certains immeubles, en vertu des dispositions de la loi concernant les expropriations annuelles, et ils concourent dans cette recommandation et, en outre, ils recommandent que Son Honneur le Maire soit prié de nommer, en conformité aux provisions de la Charte,

CITY COUNCIL

Report of Special Meeting, held the 20th of February.

His Worship the Mayor H. Laporte, in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Ekers, Gallery, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.

PETITIONS, ETC.

1. From "Société des Marchands-Détailleurs," against the tax of \$10.00 for distributing circulars.

2. From Mr. Justice Taschereau, anent the recent investigation into the affairs of the Police Department.

Referred to Finance Committee.

3. From E. Goff Penny, protesting against the condition of certain streets.

Referred to Road Committee.

4. From "La Flotille du Saint-Laurent," to be incorporated.

Referred to Police Committee.

5. From Amherst Park Land Co., offering a site for the proposed military school.

Referred to Parks and Ferries Committee.

6. From Carpenters and Joiners Union, against the proposed extension of the M. S. Ry. Co's franchise.

Laid on the table.

7. From Montreal Board of Trade, anent the question of aid to navigation.

On motion of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That said communication be referred to His Worship the Mayor and the City Clerk with instructions to support, on behalf of the City, the demands of the Board of Trade, from the government.

MOTIONS.

8. By Ald. Carter for a by-law concerning sidewalks.

9. By Ald. Lavallée for a by-law *re* lanes.

10. By Ald. Couture for a by-law to amend by-law No. 313 *re* taxes.

REPORTS.

11. From Finance Committee, recommending that no sidewalks be constructed beyond street lines, unless a deposit be made.

12. From Finance Committee, to pay costs and accounts *re* St. Lambert Hill expropriation, amounting to \$1,139.50.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. EKERS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

13. From Finance Committee, to place the law Department under direction of Mr. L. J. Ethier.

Consideration deferred.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. CARTER, it was

Resolved: That said report constitute the first order of the day for the next special meeting of Council.

14. From Finance Committee, concurring in a report of the Road Committee for an appropriation of \$10,000 for snow removal.

15. From Finance Committee, concurring in the following report of the Road Committee *re* certain annual expropriations.

The Finance Committee respectfully report,

That, as directed by the Council, they have considered the annexed report of the Road Committee, recommending the expropriation of certain immoveables, in virtue of the law governing annual expropriations, and that they concur in the recommendation therein made, and furthermore recommend that His Worship the Mayor be requested to appoint forthwith, in accordance with the City Charter, two assesseurs,